

DOSSIER ENFANT

RENTREE SCOLAIRE

2019 / 2020

Nom Prénom de l'enfant :

Etablissement scolaire/ Niveau Classe à venir :

Pour assurer la prise en charge de votre enfant dès la rentrée, merci de bien vouloir compléter le dossier.

A RETOURNER A L'ESPACE ACCUEIL ENFANCE AVANT LE 15/07/19

Demande de dérogation : Si l'école que vous sollicitez n'est pas celle du périmètre scolaire à l'intérieur duquel est situé votre domicile, une demande de dérogation scolaire est à retirer auprès de l'Espace Enfance.

Ecole du secteur

Ecole souhaitée par dérogation

Une demande de dérogation non accordée ne garantit pas ensuite à votre enfant une place dans l'école du secteur.

Documents à joindre au dossier

Un justificatif de l'autorité parentale : copie du livret de famille (parent + enfant concerné) ou copie intégrale de l'acte de naissance de l'enfant. En cas de divorce ou de délégation d'autorité, copie de la décision de justice relative à l'autorité parentale mentionnant les conditions d'exercice de celle-ci (garde alternée....).

Un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois : copie de quittance de loyer, facture de fournisseur d'énergie, téléphone fixe, compromis de vente sur résidence principale.

Si vous résidez chez un tiers, une attestation signée de l'hébergeant, la copie de sa carte d'identité et la copie d'un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois.

OU

Un justificatif d'emploi sur l'une des 3 communes (Megève, Demi-Quartier et Praz Sur Arly) pour les non-résidents dans le cadre d'une inscription à l'Accueil de Loisirs.

Un Projet d'Accueil Individualisé (P.A.I.) pour tout enfant présentant des problèmes de santé et/ou d'allergie(s) alimentaire(s). Prendre contact avec l'infirmière scolaire de l'établissement et avec la diététicienne de la restauration (04.50.21.24.14).

Notification C.A.F. : datée de moins de 3 mois précisant le quotient familial (ou avis d'imposition dans son intégralité pour les non allocataires, pour les couples non mariés 1 avis pour chacun)

Le tarif plafond sera automatiquement appliqué si ces justificatifs de ressources ne sont pas fournis.

Photocopie du carnet de santé de votre enfant attestant que le vaccin DTP a bien été effectué.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter :

 Espace Accueil Enfance
Mairie de Megève |

 BP 23 | Megève

 service.enfance@megeve.fr

 +33 (0)4 50 58 77 84 –

RENSEIGNEMENT ENFANT

Nom et Prénom de l'enfant:.....

Date de naissance : Lieu (commune + département) :

Sexe :

Les autorisations

- Sortie seule de mon enfant (à partir de 9 ans)
 Autorise N'autorise pas mon enfant à quitter seul la structure d'accueil

- Droit à l'image
 Autorise N'autorise pas l'équipe encadrante à photographier/filmer mon enfant

- Sorties extérieures
 Autorise N'autorise pas mon enfant à participer et à se déplacer par tous moyens (à pied, bus...)

Renseignements médicaux concernant l'enfant

Dispose-t-il déjà d'un Protocole d'Accueil Individualisé ? oui non

Prend-t-il un traitement médical régulier ? oui non

Connait-il des restrictions médicales particulières ? oui non

Souffre-t-il d'allergies ? oui non

Si oui, préciser la cause de l'allergie et la conduite à tenir :

Demande des repas sans porc :

Oui Non

Personnes autorisées à récupérer l'enfant (autres que les responsables légaux)

- | | |
|--------------------------|------------------------------|
| - Nom, prénom : | - Qualité : |
| N° tél personnel : | N° tél professionnel : |
| - Nom, prénom : | - Qualité : |
| N° tél personnel : | N° tél professionnel : |
| - Nom, prénom : | - Qualité : |
| N° tél personnel : | N° tél professionnel : |

RENSEIGNEMENTS RESPONSABLES

Responsable légal 1

Autorité parentale oui non

Père Mère Tuteur

Nom - Prénom:

Adresse :

Code postal : Commune :

Profession : Employeur : Lieu de travail :

Tél fixe : Tél portable : Tél pro :

Courriel :

J'autorise l'envoi de SMS : oui non à ce numéro :

N° Allocataire : CAF OU MSA

Responsable légal 2

Autorité parentale oui non

Père Mère Tuteur

Nom - Prénom:

Adresse (si différente responsable 1):
.....

Code postal : Commune :

Profession : Employeur : Lieu de travail :

Tél fixe : Tél portable : Tél pro :

Courriel :

N° Allocataire : CAF OU MSA

La situation familiale

Si les adresses sont différentes, la résidence habituelle de l'enfant durant la semaine est fixée chez le :

Responsable légal 1 Responsable légal 2

Les factures sont par défaut adressées au Responsable 1.

Nous souhaitons la mise en place d'une facturation partagée pour les gardes alternées/partagées (1 facture par responsable).

- Garde alternée suivant jugement relatif à la séparation, merci de joindre un exemplaire.
- Garde partagée sans avis de séparation, merci de renseigner 1 dossier enfant pour chaque parent

Préciser le rythme de garde de l'enfant:

**Ce dossier est à retourner à l'Espace Accueil Enfance, entrée nord du Palais, dans les meilleurs délais.
La fiche d'inscription aux services Restauration/Périscolaire/ALSH vous sera adressée ultérieurement.**

Megève, le

Signature du responsable légal :

ANNEE 2019-2020

- **RESTAURATION SCOLAIRE**
- **TEMPS D'ACTIVITES PERISCOLAIRES (TAP)/PERISCOLAIRE (après 16h30)**
- **MERCREDIS SCOLAIRES ET LIBERES**

Les inscriptions se font pour chacune des 5 périodes pour des jours fixes :

- Période 1** : de la rentrée scolaire aux vacances de la Toussaint (du 26/08 au 18/10)
Période 2 : des vacances de la Toussaint aux vacances de Noël (du 04/11 au 20/12)
Période 3 : des vacances de Noël aux vacances d'hiver (du 06/01 au 21/02)
Période 4 : des vacances d'hiver aux vacances de printemps (du 09/03 au 17/04)
Période 5 : des vacances de printemps aux vacances d'été (du 04/05 au 03/07)

Nom et Prénom de l'enfant :

Etablissement/ Classe

Merci de cocher les temps de présence de votre enfant.

Si votre enfant ne fréquente aucun de ces services, merci de compléter avec la mention néant.

● **Restauration scolaire**

ANNEE SCOLAIRE 2019 -2020	PERIODES	1	2	3	4	5
J'inscris mon enfant à la restauration scolaire:	lundi					
	mardi					
	jeudi					
	vendredi					

● **TAP/périscolaire**

ANNEE SCOLAIRE 2019 -2020	PERIODES	1	2	3	4	5
Je récupère mon enfant à 15h30 à la fin de l'école	lundi					
	mardi					
	jeudi					
	vendredi					
Mon enfant prend le bus scolaire MATIN ET SOIR (à partir du 02/09) Préciser la ligne de bus :	lundi					
	mardi					
	jeudi					
	vendredi					
Je l'inscris aux activités TAP de 15h30 à 16h30 (à partir du 26/08)	lundi					
	mardi					
	jeudi					
	vendredi					
Je l'inscris au périscolaire 1H de 16h30 à 17h30 (à partir du 26/08)	lundi					
	mardi					
	jeudi					
	vendredi					
Je l'inscris au périscolaire 2H de 16h30 à 18h30 (à partir du 26/08)	lundi					
	mardi					
	jeudi					
	vendredi					

● Mercredis scolaires

Les mercredis 2019 -2020	1	2	3	4	5
Je récupère mon enfant après l'école à 11h30					
Mon enfant prend le bus scolaire (à 11h45)					
Je le récupère après le repas <13h et 13h30>					
Je le récupère après l'après-midi périscolaire <16h et 18h30>					

J'inscris mon enfant en après-midi périscolaire à partir de 14h					
-----------------------------------------------------------------	--	--	--	--	--

● Mercredis libérés

J'inscris mon enfant:	08-janv	15-janv	22-janv	29-janv	05-févr	12-févr	19-févr	11-mars
JAR (8h- 18h30)								
MAT (8h- 12h)								
MAR (8h- 14h)								
APM (14h - 18h30)								
APR (11h30-18h30)								

● Inscription à l'Accueil de loisirs pour les vacances scolaires

Elle s'effectue auprès de l'Espace Enfance environ 3 semaines avant le début des vacances.

Vous serez informés par mail de la date d'ouverture réelle des réservations avant chaque période.

Le bulletin d'inscription, vous sera envoyé quelques jours avant par mail, vous pourrez soit nous le renvoyer soit le déposer à l'Espace Enfance, le jour de l'ouverture des réservations.

● Navettes activités

Contactez l'Espace Enfance afin de remplir une fiche d'inscription.

Attention la rentrée scolaire à l'école Henry Jacques Le Même aura lieu **le Lundi 26 août 2019**.

Les lundis, mardis, jeudis, vendredis, horaires scolaires 8h30-11h30 puis 13h15-15h30 ;

Les mercredis, horaires scolaires 8h30- 11h30 ;

8 Mercredis libérés pendant l'hiver 2020 : 08-15-22-29 janvier ; 05-12- 19 février ; 11 mars

Les prestations **Restauration et Périscolaire** commenceront dès **le lundi 26 août 2018**.

Les prestations **TAP** débuteront à **partir du lundi 26 août**.

Les prestations **BUS** débuteront **le lundi 2 Septembre 2019**.

Attention : concernant la restauration scolaire, le TAP, le périscolaire et les mercredis, **ces informations seront prises en compte et feront office d'inscription**.

Je m'engage à prendre connaissance et à respecter les différents règlements de fonctionnement qui me seront envoyés par mail, et consultables sur le Portail Famille et le site de la Mairie de Megève prochainement ainsi qu'à déclarer toute modification sur le compte de l'enfant via le portail famille, ou auprès de l'Espace Enfance.

Je soussigné(e).....responsable légal de l'enfant déclare exacts les renseignements notifiés ci-dessus et autorise les responsables de chaque structure à prendre le cas échéant, toutes les mesures (traitement médical, hospitalisation...) rendues nécessaires par l'état de l'enfant.

Megève, le

Signature du responsable légal :